

DÉFIS ESSENTIELS DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL AUTONOME DES APPRENANTS VISANT LA PASSATION DES EXAMENS DELF/DALF

Irina Filimonova (département des langues germanes et romanes)

Les examens DELF/DALF avaient été conçus comme diplômes de langue française à l'envergure nationale.

Suite aux modifications (1992, 2000) les examens sont devenus à la fois centralisés et décentralisés. Centralisés, puisque les certifications sont harmonisées par le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres (France) entre les différents centres d'examen à l'étranger (y compris en Biélorussie). Décentralisés, parce que les épreuves sont passés et corrigés dans chaque pays [1, p. 67].

La session centralisée mise en place en 2002 présente le bouleversement fondamental de l'architecture de l'examen et semble répondre à une demande importante, mais ne remet pas en cause la correction et la passation des oraux qui restent locales [1, p. 68].

L'intérêt des apprenant pour ce genre de certification est d'autant plus grand que les examens DELF/DALF donnent lieu à la délivrance du diplôme reconnu légitimement par des instances officielles de la France, et statuant nominalement qu'un individu possède le niveau obtenu [1, p. 41].

La Déclaration de Bologne mise en place en 1999 à laquelle la République du Bélarus a adhéré en 2015 marque une nouvelle étape dans l'institutionnalisation académique et offre un cadre propice à la fluidité transfrontalière des idées.

La promotion des certifications DELF/DALF auprès des organismes biélorusses et, entre autre, auprès des étudiants de la faculté des langues étrangères de l'Université d'État A.A. Kouléchov (Mogouilev) nécessite le travail de la mise en place des procédures de préparation aux examens assurant un taux élevé de réussite des apprenants.

La tâche du corps enseignant consisterait donc à fournir une base commune à des descriptions explicites d'objectifs, de contenus, de méthodes et surtout d'évaluations en inventoriant des savoirs, savoir-faire et savoir-apprendre jugés nécessaires à une communication réelle et efficace, ordonnée selon six niveaux de compétences [2].

Notre propre expérience prouve que l'autonomisation du parcours éducatif des apprenants y contribue largement. Plus encore, la réussite est souvent associée aux savoir-faire concernant les procédures du déroulement des examens.

Il est admis que pour réussir l'épreuve, il faudrait :

- lire attentivement la consigne;
- respecter le nombre de mots de la consigne, savoir les compter et indiquer ce nombre en fin de devoir (PE);
- savoir gérer le stress;
- savoir comment est organisé l'examen (durée, nombre de documents à écouter, nombre d'écoutes (CO));
- savoir anticiper en prenant connaissance de l'ensemble des questions qui portent toujours sur le document sonore qu'on va écouter (CO);
- tenir compte du fait que les questions suivent l'ordre du texte (CO);
- savoir gérer son budget de temps.

Suivant les niveaux, le candidat devrait posséder des savoirs spécifiques, notamment :

- connaître le corpus de la lettre, respecter les marges (PE);
- posséder les savoir-faire de reconstitution/reformulation (CE);

- savoir utiliser les connecteurs logiques (CE, PE);
- faire des descriptions détaillées et savoir exprimer les sentiments dans les lettres, notes à des amis, journal de voyage/intime, histoire (PE).

D'une façon générale, la réussite de l'épreuve est garantie si l'apprenant prend des notes courtes pour mémoriser les détails. À part cela, il devrait être capable de lire rapidement savoir anticiper le contenu à partir du titre de l'article, argumenter, s'appuyer sur les mots-clés, articuler les arguments [3].

Il est incontestable que bien choisir le texte pour l'entraînement ou la simulation de l'examen est très important. Lorsque les enseignants consultent rapidement une nouvelle méthode française, c'est le texte et le support visuel qui les attirent ou qui leur déplaisent. Ceci est également vrai pour les apprenants. Concevoir les exercices assurant l'interaction entre l'apprenant et le texte signifie motiver le premier à communiquer [4].

Connaître la nature des textes favorise la réussite. Dans le contexte des épreuves DELF/DALF le texte désigne tout énoncé oral ou écrit. Il est clair que les textes qu'on choisit pour les séquences d'entraînement doivent être similaires aux textes que le delfeur rencontre lors des épreuves. Dans cette logique, on ne va pas recourir aux sujets interdits DELF/DALF, à savoir :

- alcool, drogue, tabac;
- religions;
- sexualité/sexisme;
- anorexie/obésité;
- travail des enfants;
- expérimentation animale;
- suicide;
- vision négative de la France et des pays francophones.

Dans notre article antérieur nous avons signalé que les activités d'apprentissage pourraient être définies comme un lien entre ce que font effectivement les apprenants (tâches des apprenants sur un support donné) et l'objectif visé (qu'apprend l'apprenant?).

Or, les activités en question peuvent s'insérer dans trois phases d'apprentissage visant l'acquisition de l'autonomie par l'apprenant:

1. activités de découverte qui permettent d'observer le fonctionnement du discours d'en repérer certains éléments (observation de corpus, repérages, conceptualisation);
2. activités de systématisation qui entraînent à réaliser un aspect particulier en étapes fractionnées (reformulation, remise en ordre, exercice lacunaire);
3. activités d'utilisation qui sont situées communicativement dans les conditions aussi réalistes que possible (écouter ou lire pour décider d'une action, jeux de rôle improvisés, résolution de problèmes, jeux de compétition) [5].

Bibliographie

1. Dictionnaire de didactique du français : langue étrangère et seconde ; sous la dir. De J.-P. Cucq, Paris : CLE international – 2003. – 303 p.
2. Goullier, F. Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue/ F. Goullier. – Paris : Les Éditions Didier Érudition, 2008. – 126 p.
3. Le français dans le monde. Recherches et applications. – n° 48 «Interrogations épistémologiques en didactique des langues». – Paris : CLE international – 2010. – 192 p.
4. Le français dans le monde. Recherches et applications. – n° 46 «La circulation internationale des idées en didactique des langues » / coord. par G. Zarate et A.J. Liddicoat. – Paris : CLE international, 2009. – 198 p.
5. Filimonova, I. Mener à bien la conception des ensembles d'activités pour la classe de FLE / I. Filimonova // Итоги научных исследований ученых МГУ имени А. А. Кулешова 2014 г. : сб. научн. ст. / под ред. Е. К. Сычовой. – Могилев : МГУ имени А. А. Кулешова, 2015. – С. 141–143.